



Compte rendu de l'Assemblée générale du GFC 10 octobre 2011

Le Président du Groupement des Français du CERN, Frédéric Bordry, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Cette Assemblée générale se tient conformément à ce qui avait été annoncé au cours de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2010.

Le Président ouvre la séance avec la présentation de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Président
3. Approbation des comptes
4. Procédure d'adhésion au GFC
5. Questions / réponses sur les activités du GFC
6. Présentation de la MFI par Mme Soret et questions / réponses
7. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Rapport du Président

Rapport en annexe.

3. Approbation des comptes

Document de présentation en annexe.

Le Trésorier rappelle que l'article 9 des Statuts prévoit que :

- Le Trésorier doit soumettre les comptes à l'Assemblée générale et propose au vote de celle-ci le montant de la cotisation annuelle.
- Les comptes du GFC sont soumis au préalable à deux vérificateurs des comptes élus parmi les membres par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil (que Sandrine Baudat et David Chaloin ont été désigné vérificateurs des comptes du GFC par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2010).

Le Trésorier présente les comptes arrêtés au 31/12/2010, faisant apparaître un solde en banque à l'ouverture de l'exercice positif de 43'805.30 CHF, des recettes diverses pour 195.25 CHF, des dépenses de fonctionnement de 1'153.05 CHF et, en conséquence, un solde en banque au 31/12/2010 positif de 42'847.50 CHF. Le Trésorier précise que les 1'153.05 CHF de dépenses d'exploitation



comprennent notamment 645.60 CHF pour une consultation juridique qui avait été engagée par l'ancienne Présidente du GFC.

Le Trésorier présente le rapport des vérificateurs attestant que les comptes présentés donnent une vue exacte et fidèle de la situation financière du GFC.

Le Trésorier informe que le compte bancaire du GFC au 30.09.2011 présentait un solde positif de 41'909.00 CHF et précise que, compte tenu de la situation financière du Groupement, le Conseil du GFC a décidé de ne pas appeler de cotisation pour cette année.

Les comptes du GFC proposés par le Conseil sont approuvés à l'unanimité.

4. Procédure d'adhésion au GFC

Le Président du GFC informe l'Assemblée qu'une procédure d'adhésion volontaire va être mise en place dès que possible. Une information sera transmise au Français du CERN.

5. Question / réponses sur les activités du GFC

Les activités du GFC ont été présentées dans le cadre du rapport du Président.

6. Présentation de la MFI par Mme Soret et questions / réponses

Mme Soret a présenté à l'Assemblée les activités de la Mission des Fonctionnaires Internationaux.

7. Divers

Néant.

La séance est levée à 17h30.

Compte rendu rédigé par L. Leroux et approuvé par F. Bordry et J.-M. Favre